



Date : 10/07/2006

Dépôts institutionnels : étude des stratégies de recrutement de contenu

TIMOTHY MARK and **KATHLEEN SHEARER**
Association des bibliothèques de recherche du Canada, Ottawa (Ontario), Canada

Meeting:	155 Information Technology with National Libraries with Academic and Research Libraries and Knowledge Management (part 2)
Simultaneous Interpretation:	Yes
<i>WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 72ND IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL 20-24 August 2006, Seoul, Korea http://www.ifla.org/IV/ifla72/index.htm</i>	

Résumé

Depuis quelques années, les bibliothèques universitaires du monde entier s'intéressent de très près à l'évolution des dépôts institutionnels, souvent au titre de moyens de promouvoir le libre accès aux communications savantes.

L'attrait est immédiat et manifeste. Le dépôt institutionnel permet à chaque établissement universitaire de faire « l'étalage » de ses prouesses intellectuelles grâce à la collecte systématique de sa production intellectuelle, ainsi qu'à son organisation, son accès ouvert et sa préservation. En outre, la liaison des divers dépôts individuels pourrait mener à la création d'un véritable réseau de la connaissance grâce auquel le chercheur pourrait « moissonner » les documents pertinents versés à l'un ou l'autre des multiples dépôts à l'échelle mondiale. Une telle initiative correspond aux meilleures traditions de collaboration interuniversitaire internationale – et les bibliothèques sont appelées à y jouer un rôle crucial.

Dans le cadre de son initiative sur les dépôts institutionnels, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) a entrepris d'examiner les stratégies de recrutement de contenu appliquées à l'échelle internationale pour alimenter les dépôts institutionnels.

Vous trouverez dans la présente étude les résultats de cet examen et une discussion de certaines conclusions à tirer. Les conclusions sont d'application générale et devraient intéresser toute bibliothèque qui a mis en œuvre, ou envisage de le faire, un dépôt institutionnel.

Texte intégral

I. Introduction

Le manque d'accès aux publications récentes dans leur domaine de spécialisation est l'un des principaux obstacles auxquels les universitaires et les chercheurs sont confrontés. Au Canada, par exemple, de 1986 à 2002, les dépenses des bibliothèques de recherche canadiennes au chapitre des périodiques ont augmenté de 233 %, tandis que le nombre d'abonnements affichait une croissance de seulement 22 % (ABRC, 2003). De ce fait, les dépenses des bibliothèques de l'ABRC pour les périodiques ont plus que triplé par rapport à 1986. Le problème est mondial. Toutefois, la situation est encore plus critique dans les pays en développement où les budgets des bibliothèques sont parfois extrêmement limités. Dans certains pays, l'enseignement et la recherche ne peuvent donc pas s'appuyer sur la contribution et l'appui essentiels de la recherche en cours ailleurs dans le monde. La très grande inégalité d'accès aux ressources d'information dans le monde est un fait notoire et de plus en plus d'initiatives tentent de résoudre ce problème, le mouvement de libre accès, par exemple.

Le libre accès signifie la possibilité d'accéder gratuitement aux publications savantes sur l'Internet. Le mouvement dans le sens du libre accès s'est considérablement amplifié au cours des quelques dernières années. L'Initiative de Budapest pour l'accès ouvert a été rédigée en 2001, et a constitué une importante déclaration de principe en faveur du libre accès. Elle a depuis été signée par de plus en plus de personnes et d'organismes de toutes les parties du monde. De nombreuses activités à l'appui du libre accès, y compris des conférences, des listes ou forums de discussion et des déclarations de politiques de libre accès, ont émergé. Le lecteur trouvera une discussion complète du mouvement du libre accès dans le Open Access News, l'œuvre de Peter Suber, spécialiste en politiques et stratégies auprès du groupe Public Knowledge et de SPARC [<http://www.earlham.edu/~peters/fos/fosblog.html>].

Les dépôts institutionnels (DI) sont proposés au titre d'une des principales stratégies en vue de l'atteinte du libre accès. Essentiellement, ils recueillent la production de recherche d'une institution et permettent d'y avoir librement accès. Dans le contexte canadien, les DI peuvent contribuer à « rapatrier » au moins une partie de la production de recherche des savants canadiens, qui publient surtout à l'étranger.

II. Le Projet de dépôts institutionnels de l'ABRC

En 2003, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) a lancé le Projet de dépôts institutionnels de l'ABRC. Jean-Pierre Coté, directeur général, bibliothèques de l'Université de Montréal et chef du projet de DI de l'ABRC, a présenté les raisons d'être du projet à l'occasion d'une conférence sur le libre accès organisée par l'ABRC en 2003 :

[TRADUCTION]

« Il incombe à chaque établissement d'enseignement de préserver, d'organiser et de distribuer la production intellectuelle de ses professeurs ». En outre, les dépôts institutionnels sont « un moyen pour les institutions de « récupérer » une partie de la production de leurs chercheurs et d'accélérer le mouvement dans le sens du libre partage de la connaissance ».

Le projet, mené par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, est une initiative canadienne visant la mise en place de dépôts institutionnels dans plusieurs bibliothèques de recherche canadiennes.

[http://www.carl-abrc.ca/projects/institutional_repositories/institutional_repositories-f.html]

Au moment de la rédaction du présent document, 13 membres de l'ABRC avaient déjà mis en place un DI, cinq autres étant rendus à l'étape du projet pilote ou de la planification. Le rôle de l'ABRC est de surveiller le développement des projets, de favoriser l'échange interinstitutionnel et d'établir l'interopérabilité des DI. L'Association a aussi appuyé le développement constant du moissonneur et a formé un groupe de travail qui a contribué à définir un profil d'application de métadonnées à l'intention des dépôts canadiens.

III. Recrutement de contenu : le plus grand défi

Étant donné la vision et les possibilités, il est étonnant et désappointant que les collections des dépôts institutionnels aient affiché une croissance généralement plus faible que prévue par leurs promoteurs. Le phénomène est mondial. Malgré la diversité des idées novatrices et des activités de promotion, les chercheurs universitaires ont été réticents à se joindre au mouvement lorsque cette décision était laissée à leur discrétion. Certains des promoteurs du projet ont affirmé que le « recrutement de contenu » constituait leur plus grand défi et leur plus importante source de frustration.

Les publications citent diverses raisons pour expliquer la faiblesse des taux de participation des professeurs. À la base, les professeurs ne sont pas suffisamment au courant de l'existence des dépôts institutionnels. Plusieurs enquêtes ont révélé que les auteurs universitaires connaissent mal le principe des dépôts institutionnels au sein des cités universitaires (Swan, 2004; Swan et Brown, 2005).

D'autre part, les questions du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle préoccupent les professeurs. Même si la plupart des éditeurs leur permettent de rendre leurs articles accessibles par l'intermédiaire du DI de leur université, les auteurs craignent que le dépôt de leurs écrits dans un DI contrevienne aux ententes qu'ils ont signées au sujet des droits d'auteur.

De même, certains auteurs ont dit craindre que l'inclusion au dépôt institutionnel constitue une publication préalable.

Les auteurs ne perçoivent pas tout l'intérêt qu'il y a à auto-archiver leurs publications. L'auto-archivage ajoute un fardeau, faible mais tout de même supplémentaire, pour les chercheurs déjà surchargés, sans offrir de récompense évidente en contrepartie. Ces chercheurs ne voient tout simplement pas pourquoi ils devraient le faire puisque tous les mécanismes actuels de récompense sont fondés sur le système de publication en place et non pas sur un quelconque auto-archivage (Pinfield, 2004).

Manifestement, il faudra franchir ces obstacles si nous voulons espérer alimenter le nombre croissant de dépôts institutionnels qui émergent partout dans le monde.

IV. Examen des stratégies de recrutement de contenu

À l'hiver 2006, l'ABRC a examiné les stratégies de recrutement de contenu appliquées à l'échelle internationale afin d'aider ses membres à alimenter leur DI. L'examen a comporté un survol des publications présentement diffusées, des entretiens à caractère privé avec des responsables de DI et un appel public de contributions diffusé par l'intermédiaire de plusieurs serveurs de liste.

L'examen a permis de relever une fourchette de stratégies de recrutement de contenu, et de les regrouper en six catégories : activités générales de promotion, service de dépôt assisté, moissonnage de contenu, bibliographie de chercheurs, renseignements sur l'utilisation et politiques d'auto-archivage.

1. Activités générales de promotion

La plupart des institutions amorcent leur activité de recrutement de contenu sous la forme de diverses activités de promotion interne. Ces activités comprennent surtout la distribution de dépliants, des présentations aux comités de professeurs, la publication d'articles dans les bulletins/revues de la bibliothèque ou du campus et le lancement officiel d'un dépôt. [TRADUCTION] « Il faut que les universitaires entendent parler plusieurs fois, sur une certaine période, et en provenance de plusieurs sources (imprimés, en ligne, en personne), de votre service de dépôt institutionnel. Selon une bonne règle empirique, une personne doit entendre parler de votre service sept fois avant de pleinement le connaître. N'oubliez jamais de décrire expressément les bienfaits de votre service pour les universitaires » (Barton, 2004).

Ces activités servent aussi habituellement à décrire les avantages, pour les professeurs, du dépôt de leurs écrits dans un dépôt institutionnel. [TRADUCTION] « Au moment de commencer à mettre un service en place, il est d'importance cruciale de faire publiquement connaître ses avantages pour la collectivité universitaire – autrement dit, il est essentiel de procéder à une certaine commercialisation et d'annoncer le service au campus » (Barton, 2004).

Selon une étude menée par l'University of Rochester, [TRADUCTION] « les professeurs ne parlent pas la même langue que les bibliothécaires. De plus, les caractéristiques les plus excitantes d'un DI aux yeux des bibliothécaires, comme les structures de métadonnées et les adresses URL stables, suscitent rarement autant d'enthousiasme chez les professeurs. La « Tour de Babel » qui en résulte constitue un obstacle considérable à l'utilisation accrue des DI par les professeurs. Pour résoudre ce problème, l'Université de Rochester a constitué un groupe de bibliothécaires œuvrant dans des services d'extension et spécialement formés pour expliquer les caractéristiques, les avantages et le fonctionnement du DI. On y a également préparé une « feuille de réponses » dont les bibliothécaires peuvent se servir pour répondre aux questions et aux préoccupations des professeurs en ce qui a trait au DI.

[[http://docushare.lib.rochester.edu/docushare/dsweb/Get/Document-0808/IR %20Crib %20sheet.pdf](http://docushare.lib.rochester.edu/docushare/dsweb/Get/Document-0808/IR%20Crib%20sheet.pdf)]

De tels efforts de promotion sont importants parce qu'ils font mieux connaître l'existence du dépôt. Toutefois, les responsables de la mise en œuvre de dépôts ont constaté qu'une telle promotion, à elle seule, ne suffit pas pour les alimenter. Il faut y ajouter des stratégies de recrutement de contenu ciblées. D'autres personnes nous disent être du même avis :

[TRADUCTION]

« Dans la première année du projet, une activité sur le libre accès et les dépôts institutionnels a été tenue à la grandeur de l'Université. Cette activité a été annoncée par courrier électronique et dans le bulletin de l'Université. On a par la suite communiqué avec chacune des personnes qui y avaient participé, puis organisé des réunions de suivi. Il s'agissait là, espérait-on, d'une bonne façon de recueillir du contenu. Cependant, même s'il a aidé à amorcer un dialogue avec les universitaires, cet effort n'a jamais concrètement débouché sur l'ajout de contenu. » (Mackie, 2004)

2. Services de dépôt

L'auto-archivage n'exige pas beaucoup de temps une fois que l'auteur connaît bien le processus; pourtant, un important obstacle à l'auto-archivage est [TRADUCTION] « la perception du temps qu'il faudra y consacrer et des difficultés techniques possibles » (Swan, 2005). La présente étude a relevé divers services qui ont pour objet de réduire la charge de travail des auteurs lorsqu'ils déposent du contenu. Le principe justifiant l'existence de ces services est que [TRADUCTION] « plus il est facile pour les universitaires ou les facultés d'ajouter du contenu, plus il est probable qu'ils le feront » (Barton, 2004). Le plus courant de ces services se rapporte à la vérification du droit d'auteur, à l'affectation des métadonnées et au dépôt comme tel du contenu par la bibliothèque.

Les services offerts par la bibliothèque de la Edinburgh University sont à cet égard un exemple. Elle offre un « service de médiation pour le dépôt » pour aider les auteurs à déposer leurs travaux. Ce service permet aux auteurs de simplement envoyer leur contenu par courrier électronique à la bibliothèque, le personnel de cette dernière se chargeant de déposer la publication en leur nom. [<http://www.era.lib.ed.ac.uk/help/deposit-guide.jsp>]

La vérification des droits d'auteur est un autre service qu'offrent de nombreux DI. Les ententes visant le droit d'auteur passées avec les éditeurs sont parfois complexes et les auteurs ont besoin d'aide pour bien connaître leurs droits. L'Université Cornell offre un tel type de service. La DI de Cornell a élaboré un protocole pour traiter de toute la procédure des droits d'auteur et de vérification. Le service inclus [TRADUCTION] « tout, depuis la vérification des autorisations assujetties aux droits d'auteur, la négociation avec les éditeurs, la demande des versions manuscrites définitives auprès des professeurs et le suivi de toute cette information dans une base de données dans le but d'aboutir au téléchargement du document et des métadonnées connexes ». [<http://www.library.cornell.edu/insidecul/200605/digitalcommons.html>] La liste SHERPA/ROMEO [www.sherpa.ac.uk/romeo.php] constitue un outil inestimable pour tout dépôt institutionnel qui entend offrir des services de vérification des droits d'auteur. Cette liste applique un code couleur très simple qui détermine les politiques des éditeurs sur le dépôt des prépublications et des postpublications dans les DI.

3. Moissonnage de contenu

Quelques institutions ajoutent au contenu de leur dépôt en recueillant elles-mêmes les

publications. À ses début, il peut s'agir d'une bonne façon d'alimenter un dépôt. Dans le cadre d'une stratégie de recrutement à plusieurs volets, le projet DAEDALUS de l'University of Glasgow, a « prospecté » les sites Web des professeurs et des facultés (départements) afin d'en prélever du contenu. Les responsables du projet se sont rendus compte que la plupart des auteurs qui avaient déjà publié sur le Web étaient [TRADUCTION] « heureux que (le DI) établisse quelles parmi leurs publication, pouvaient être ajoutées au dépôt » (Mackie, 2004).

À Glasgow, on a poussé cette démarche encore plus loin en déposant directement les articles des revues à libre accès ou publiées par d'autres éditeurs autorisant l'auto-archivage. On y a déterminé quels revues et éditeurs autorisaient l'archivage dans les dépôts puis fait la recherche dans les index d'articles pour repérer les auteurs. Après avoir défini les auteurs cibles, on a communiqué avec eux et appliqué une stratégie d'option de non-participation. On a informé les auteurs que leurs articles seraient ajoutés au dépôt sauf s'ils se prévalaient d'une telle option. [TRADUCTION] « Jusqu'à présent, aucun membre du personnel n'a communiqué avec nous pour nous demander de ne pas ajouter ses articles au dépôt, mais on ne sait pas clairement si c'est parce que ces auteurs appuient le projet ou parce qu'ils ne se préoccupent guère de cette question » (Mackie, 2004).

4. Bibliographies de chercheurs

La participation des chercheurs est un élément clé de l'alimentation des dépôts institutionnels. Même avec des services d'aide à la procédure de dépôt, l'appui aux auteurs est une condition préalable à l'alimentation des DI à long terme. Pour attirer les chercheurs, certains DI ont édifié des bibliographies de chercheurs en plus de leur plate-forme de DI, à titre de point d'accès de rechange. Un des grands projets de cette nature s'appelle le projet « Cream of Science » des Pays-Bas [www.creamofscience.org]. Le projet fait partie de l'initiative DARE [www.darenet.nl], un programme mené conjointement par toutes les universités néerlandaises et la Bibliothèque nationale, l'Académie des arts et des sciences (KNAW) et l'Organisation pour la recherche scientifique (NWO) des Pays-Bas. Dans ce projet, tous les partenaires DARE ont choisi dix de leurs scientifiques les plus en vue et ont rendu la liste complète de leurs publications accessibles par l'intermédiaire de leur DI et du service de collecte centralisée. Une page distincte a été montée pour chaque auteur afin d'afficher l'information de base à son endroit : photographie, affiliation, secteur(s) de recherche, etc., sous forme de lien aux publications accessibles par l'intermédiaire des dépôts institutionnels. Au total, environ 24 000 publications plein texte ont été ainsi rendues accessibles.

D'autres groupes procèdent de façon similaire. L'Université de Rochester a conçu des « Researcher Pages », des pages Web personnelles logées au sein du DI de l'Université de Rochester [<http://wiki.dspace.org/DspaceProjects>]. Ces pages donnent de l'information au sujet de chaque recherche, y compris une photographie et des liens vers les publications. Ce service a été élaboré dans le cadre d'un module de la plate-forme DSpace et il est possible de télécharger le logiciel gratuitement. De plus, l'Université Libre de Bruxelles prévoit monter l'ensemble de la bibliographie des chercheurs de cette université dans son dépôt institutionnel. [<http://bib3.ulb.ac.be/RDIB/DISpace/>]

5. Information sur l'utilisation/les citations

Les chercheurs veulent que leurs articles soient lus, et habituellement par le plus grand nombre de personnes possibles. Un des grands avantages du dépôt institutionnel est qu'il

offre le libre accès à son contenu. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de DI diffusent de l'information sur l'utilisation des articles qu'ils contiennent afin d'attirer les auteurs.

Un grand nombre de progiciels de DI comprennent la capacité de retracer les statistiques sur le téléchargement. Le dépôt eScholarship de l'Université de la Californie est à cet égard un bon exemple. Il applique le logiciel Commons de Digital, et intègre des fonctions de suivi de l'utilisation du contenu. Il repère le nombre de téléchargements de chaque document. Il donne une liste à jour des 10 documents les plus téléchargés par le passé et le « document du jour ». De plus, il affiche le nombre global de téléchargements du dépôt, et leur nombre hebdomadaire total. [<http://repositories.cdlib.org/escholarship/>]

6. Politiques des universités

Quelques universités ont mis en œuvre des politiques « d'auto-archivage » ou « de libre accès » à l'appui de l'utilisation des DI au campus.

[<http://www.eprints.org/openaccess/policysignup/>] Le Conseil de l'Université du Kansas a adopté une résolution sur l'accès à l'information savante en mars 2005. La résolution, notamment, [TRADUCTION] « appuie les contributions de l'Université du Kansas et de ses professeurs à l'effort (national et international) visant un système davantage diversifié et durable de communications savantes, y compris le dépôt des travaux savants de l'Université (KU ScholarWorks) une archive numérique qui peut permettre l'accès et la préservation à long terme des travaux savants des professeurs et du personnel de l'Université.

[http://www.provost.ku.edu/policy/scholarly_information/scholarly_resolution.htm] La politique promeut, sans l'exiger, le dépôt des publications de recherche dans le DI de l'Université.

La Queensland University of Technology (QUT) applique une politique obligatoire depuis janvier 2004. Cette politique porte que [TRADUCTION] « les documents que représente la production totale de publications de recherche et de publications savantes publiquement disponibles de l'Université doivent être versés dans le dépôt numérique ou 'à encre électronique' de l'Université, sous réserve des exclusions désignées.

[http://www.mopp.qut.edu.au/F/F_01_03.html] Même s'il est minimisé, le caractère obligatoire de la politique a aidé à l'alimentation du dépôt puisqu'il ajoute à la légitimité et à l'autorité des demandes de dépôt adressées aux auteurs.

Une politique obligatoire peut se révéler une stratégie de recrutement de contenu très efficace et viable. Un sondage mené auprès des auteurs en 2005 par le Joint Information Systems Committee et l'Institut pour la société ouverte (Open Society Institute) a révélé que la vaste majorité des auteurs accepteraient l'auto-archivage si leur employeur ou l'organisme qui les finance l'exigeait (Swan et Brown, 2005). Cela dit, il n'est pas toujours facile d'appliquer de telles politiques. La Queensland University of Technology et l'Université du Kansas ont pu appliquer une telle politique parce que sa promotion auprès des collègues et des professeurs y a bénéficié d'un soutien administratif interne.

V. Conclusions

Les dépôts institutionnels sont relativement récents et la présente étude n'a pas dégagé beaucoup de preuves directes de l'efficacité à long terme de stratégies de recrutement de contenu particulières. Il est cependant possible de tirer diverses conclusions provisoires.

D'une part, l'alimentation d'un dépôt institutionnel suppose une stratégie de recrutement de contenu à multiples volets. La promotion au sein de la cité universitaire revêt un caractère important car elle permet de faire découvrir l'existence du dépôt à un plus grand nombre de personnes.

Les recommandations des professeurs constituent une promotion efficace d'un DI. De cette façon, les premiers à adopter le DI, ou les collectivités qui en font la démonstration, peuvent devenir des vendeurs efficaces s'ils estiment fructueuse leur expérience initiale. De plus, [TRADUCTION] « une des raisons pour lesquelles les professeurs ne se sont pas empressés de déposer leurs travaux dans les DI est donc qu'ils ne prennent pas conscience des bienfaits qu'ils peuvent eux-mêmes en retirer » (Foster et Gibbons, 2005). Les professeurs ne parlent pas la même langue que les bibliothécaires. Ces derniers parlent plutôt de métadonnées et de logiciels à code source ouvert, tandis que les professeurs réagissent à l'espoir de visibilité et d'impact de leurs publications. Les responsables de la mise en œuvre de DI auront plus de succès s'ils adoptent le point de vue du chercheur dans la promotion de leur DI. L'activité de promotion de ce genre ne suffit pas et elle doit être étayée d'autres types d'appuis et d'incitatifs en faveur du versement des documents dans un DI. Les bienfaits doivent en être manifestes et évidents pour chaque professeur. Ceux qui mettent en œuvre un DI doivent être prêts à vendre la « valeur ajoutée » qu'il recèle.

Il faut réduire le plus possible le fardeau du professeur et le personnel du DI devrait certainement accepter au début de déposer les documents, attribuer les métadonnées et vérifier le droit d'auteur au nom du professeur. Il faut minimiser le temps et le travail que le professeur devra consacrer au dépôt de ses publications. Divers services automatisés susceptibles d'aider à alimenter les DI sont en voie d'élaboration. Ils comprennent, notamment, les fonctions suivantes : l'extraction automatisée de métadonnées, un service présentement sous évaluation par le JISC (Joint Information Systems Committee); l'importation automatisée de métadonnées. Par exemple, l'Université de Glasgow a conçu un script servant à l'importation des détails bibliographiques des publications à partir de bases de données Reference Manager des départements et à l'évaluation des travaux publiés par les scientifiques.

Les chercheurs veulent accroître la visibilité et le rayonnement de leurs travaux. Si les DI peuvent faire la preuve que les articles qui y sont versés sont souvent téléchargés, les chercheurs seront davantage enclins à déposer du contenu. Il faudrait informer les professeurs que les DI sont indexés par des moteurs de recherche générale comme Google et des moteurs de recherche spécialisée comme Scirus, Google Scholar et OAIster. Publier les statistiques sur les téléchargements, comme beaucoup de dépôts le font, est également extrêmement important pour faire la preuve de l'étendue de l'accès au contenu des DI.

Il faut être prêt à investir du temps et de l'argent : il faut consacrer suffisamment d'argent et de personnel au recrutement de contenu, particulièrement aux étapes initiales. La présente étude n'a pas dégagé beaucoup de renseignements sur les coûts des stratégies. Un des exemples se rapporte aux coûts du projet « Cream of Science » des Pays-Bas. Le coût déclaré de ce projet est d'environ 10 000 euros par scientifique, soit en moyenne d'environ 50 euros par document. Une plus grande normalisation des procédés et de l'infrastructure pourrait faire baisser ce coût à 10 euros par document. Même ce plus bas coût représente pourtant des fonds importants peu importe le DI. Le niveau suffisant de dotation en personnel est également une question de grande importance dans le cas des DI. La lente croissance de leur contenu est en grande partie attribuable au fait que certains DI sont exploités au titre de

projets de démonstration et ne disposent pas d'un budget en personnel suffisant pour prévoir le recrutement de contenu. Au Canada, par exemple, la plupart des DI sont dirigés par l'équivalent d'un demi employé à plein temps, ou même moins. Cela n'est certes pas suffisant pour à la fois gérer le dépôt et recruter du contenu. À long terme, la réussite des DI dépendra de leur inclusion progressive au budget de fonctionnement ordinaire des bibliothèques, et de leur prise en charge par des membres du personnel spécifiquement désignés à cette fin. De plus, le recrutement de contenu doit être permanent. Les stratégies à court terme ne fonctionnent qu'à court terme. La collecte continue de nouveau contenu exige donc un engagement constant et à long terme dans le sens du recrutement de contenu.

À l'évidence, la stratégie la plus efficace de recrutement de contenu est celle qui consiste à mettre en œuvre une politique d'entreprise exigeant l'archivage dans les DI de toutes les publications de recherche. Une telle politique obligatoire est infiniment préférable au dépôt volontaire (à condition que la bibliothèque soit prête à assumer les tâches nécessaires) puisqu'elle règle évidemment le problème de la réussite du recrutement de contenu. Une étude comparative des politiques de contenu des DI en Australie en 2005 a révélé que les stratégies de dépôt volontaire sont loins d'être aussi efficaces que l'auto-archivage obligatoire (Sale, 2006). Un tel état des choses est cohérent avec les résultats d'une récente évaluation de leurs politiques d'accès public, à caractère discrétionnaire, faite par les Instituts nationaux de la santé des États-Unis. La politique [TRADUCTION] « demande aux chercheurs financés par les Instituts nationaux de la santé (NIH) de déposer une version électronique de leur manuscrit définitif, revu par des pairs, après l'acceptation de la publication, à la NIH National Library of Medicine's PubMed Central (PMC) » (NIH, 2005). Il est ressorti de l'évaluation de cette politique que depuis sa mise en œuvre, seulement 3,8 % des articles de recherche qui lui sont assujettis ont été ajoutés au dépôt (NIH, 2006).

Il ne fait aucun doute que la réussite dans le recrutement de contenu pour les dépôts institutionnels exigera beaucoup d'efforts. Toutefois, nous espérons avoir établi, au moyen des exemples internationaux ci-dessus, que les nombreux intervenants des DI s'efforcent de trouver des moyens d'atteindre leur objectif. Cette atteinte est cruciale car le recrutement de contenu est une condition préalable essentielle pour que le projet de réseau mondial de dépôts institutionnels passe du rêve à la réalité.

VI. Références

Hughes, Carol Ann, Escholarship at the University of California: a case study in sustainable innovation for open access. *New Library World*, volume 105, numéro 1198/1199, 2004, pages 118-124.

Mackie, Morag. « Filling Institutional Repositories: Practical strategies from the DAEDALUS Project ». *Ariadne*, numéro 39, avril 2004. Disponible à l'adresse : <http://www.ariadne.ac.uk/issue39/mackie/>

National Institutes of Health, *Report on the NIB Public Access Policy*, janvier 2006. Disponible à l'adresse : http://publicaccess.nih.gov/Final_Report_20060201.pdf

Pinfield, Stephen. Self-archiving publications. Published in Gorman, G.E. and Rowland, Fytton (ed.s). *International Yearbook of Library and Information Management 2004-2005: Scholarly publishing in an electronic era*. Londres : Facet, 2004, pages 118-145.

Sale, Arthur. Comparison of IR content policies in Australia. *First Monday*, volume 11, numéro 4 (avril 2006). Disponible à l'adresse :
http://firstmonday.org/issues/issue11_4/sale/index.html

Swan, Alma et Sheridan Brown. *Open access self-archiving: An author study*. mai 2005.
Disponible à l'adresse :
[http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open %20Access %20II %20\(a
uthor %20survey %20on %20self %20archiving\) %202005.pdf](http://www.keyperspectives.co.uk/openaccessarchive/reports/Open%20Access%20II%20(a%20author%20survey%20on%20self%20archiving)%202005.pdf)

Swan, Alma et Sheridan Brown. « Authors and open access publishing ». *Learned Publishing*, volume 17, numéro 3, 1^{er} juillet 2004, pages 219-224(6). Disponible à l'adresse :
<http://www.ingentaconnect.com/content/alpsp/lp/2004/00000017/00000003/art00007>